

# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER le PILEU Mardi 7 juin 2016 Maison de quartier Gérard Philipe

**Présents :** M. Guy ARNOLIN, M. Fabrice BOULERNE, Mme Corinne BURGAIN, Mme Christine De PONTFARCY, M. Hugues De PONTFARCY, Mme Monique DELETR, M. Yves LEFLOCH, M. Denis FÉLICITÉ-ZULMA, M. Patrice GADENNE, M. Laurent GÉRAULT, Mme Claude GUERNIOU, Mme Maïté GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Gilles GUILLON, M. Pierre HERVY, Mme Catherine KRAFFT, Mme Thérèse LELIVIÈVRE, Mme Michèle LECCLERE, Mme Lydie LECUYER, M. Michel MOLINES, M. Bernard NICOLAS, M. Georges PLAINECASSAGNE, Jacques SOLOVIEFF

**Excusés :** M. Michel FARGES, M. Jean-Louis HANOUILLE, M. Alain RENARD, Mme France SOLOVIEFF, M., M. Philippe WERKOFF.

**Élus :**

Mme Régina LAHUTTE, adjointe au maire déléguée à la petite enfance et à la famille, chargée du quartier du Pileu,

M. Lionel TÉTU, conseiller municipal délégué aux espaces verts et à la propreté urbaine,

M. Ahmed BELHAMZA, conseiller municipal délégué à la circulation,

M. Leonardo SFERRAZZA, adjoint au maire délégué à l'espace public, voirie et cimetière,

M. Jean-Yves SIRE, conseiller municipal délégué aux sports.

**Services municipaux :**

M. Marc CARPENTIER, Responsable du service démocratie locale, vie des quartiers, jeunesse,

M. Sébastien MASSON, chargé de mission démocratie participative,

M. Ronan PHILIPPOT, chargé de mission espace public,

M. Sébastien PERNOT, chef de service de la police municipale,

Mohamed IKHARAZEN, responsable de la maison de quartier Gérard Philipe.

**Président de séance :** M. Bernard NICOLAS.

**Secrétaire de séance :** M. Sébastien MASSON, Service Démocratie Locale et Vie des Quartiers.

**Ordre du jour prévisionnel**

**Introduction :**

- a) Ouverture de la réunion par Mme Régina LAHUTTE adjointe chargée du quartier le Pileu.
- b) Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.
- c) Validation du compte-rendu de la réunion du 5 avril 2016.

**1. Points spéciaux – Actualités :**

- a) Point d'information sur les inondations qui ont touché la ville de Palaiseau.
- b) Présentation du nouvel équipement sportif du Plateau par M. Jean-Yves SIRE, Conseiller municipal délégué aux sports).
- c) Projet d'élargissement des zones 30.
- d) Retour de la Municipalité aux conclusions de la commission « marché du Pileu ».
- e) Echange sur les compteurs « Linky ».

**2. Travaux des commissions :**

- a) Commission « Investissements ».
- b) Commission « circulation-stationnement ».
- c) Commission « dénomination des rues ».
- d) Création d'un comité de rédaction d'un guide du civisme.

**3. Questions diverses.**

**4. Ordre du jour du prochain conseil de quartier.**

## Introduction

### a) Ouverture de la réunion par Mme Régina LAHUTTE adjointe chargée du quartier le Pileu.

Mme LAHUTTE annonce qu'un point spécial d'information sera fait pour évoquer les inondations qui ont touché la ville de Palaiseau.

### b) Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

M. Bernard NICOLAS est président de séance

### c) Validation du compte-rendu de la réunion du 5 avril 2016.

Une correction a été apportée à la question diverse relative à la taille des haies. Cet ajout fait, le compte-rendu est approuvé par les participants avec une abstention.

## 1. Points spéciaux – Actualités :

### a) Point d'information sur les inondations qui ont touché la ville de Palaiseau.

Mme LAHUTTE introduit la réunion en évoquant la récente crue de l'Yvette et les nombreuses familles sinistrées. Le plan de sauvegarde communal a été enclenché le 31 mai. M. SFERRAZZA poursuit en saluant les 44 agents municipaux mobilisés nuit et jour durant une semaine pour venir en aide aux victimes des inondations. La décrue de l'Yvette est désormais en cours, quelques nappes phréatiques provoquent encore des remontées d'eau mais la situation est stable.

M. SFERRAZZA déplore le manque d'information de la part du SIAHVY, syndicat en charge de la gestion de la rivière qui aurait permis une évacuation anticipée des personnes en zones à risque.

Les déchets des riverains peuvent être déposés dans les bennes situées à 4 points de collecte. L'eau potable n'a jamais été en péril.

La mise en place d'une cellule de crise a permis de porter secours et assistance aux sinistrés : ouverture du gymnase Cabrol, ouverture de la maison de quartier Jacques Audiberti, une écoute active du personnel municipal (assistantes sociales pour soutenir et libérer la parole...).

Des habitants se sont présentés spontanément pour aider. Réel soutien du milieu associatif local par la mobilisation des scouts de France et les permanences exceptionnelles des écrivains publics et administratif bénévoles

M. FÉLICITÉ-ZULMA évoque l'idée de réfléchir à la constitution d'un groupe de volontaires pour les situations de sinistres, qui soit mobilisables pour porter assistance avec une bonne coordination.

M. SFERRAZZA évoque une réflexion avec les maires des communes touchées par la crue de l'Yvette afin de tirer des enseignements d'un tel épisode.

### b) Projet d'élargissement des zones 30.

M. BELHAMZA présente le projet de la municipalité de déployer le dispositif « Zone 30 » sur l'ensemble de la ville, à l'exception des axes structurants et de desserte de la ville comme les routes départementales. Il rappelle qu'une zone 30 est une zone dans laquelle la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h pour tous les véhicules. Elle est délimitée et règlementée par arrêtés municipaux.

M. BELHAMZA rappelle la volonté municipale qui est

- d'apaiser la circulation automobile,
- d'améliorer la sécurité des piétons, des cyclistes et des riverains,
- de favoriser la cohabitation de tous les usagers,
- de favoriser les déplacements doux,
- de lutter contre la pollution de l'air,
- de limiter les nuisances sonores et celles occasionnées par les bus lors de vitesse excessives (vibrations dans les maisons).

M. PHILIPPOT évoque le processus d'étude retenu pour ce projet d'élargissement des zones 30 sur la ville de Palaiseau :

La Ville a consulté les villes de Clamart, Sceaux et Fontenay-aux-Roses afin de connaître leurs méthodes de déploiement des zones 30 et leurs résultats. Ces derniers atteignent les objectifs que s'étaient fixés ces villes à savoir une baisse de la vitesse et une baisse de l'accidentologie.

L'état des lieux de la Ville de Palaiseau révèle 20% des rues limitées à 30 km/h ou moins, et 80% des rues limitées à 50 km/h ou plus.

L'état des lieux plus spécifique quartier par quartier du quartier permettra d'identifier des lieux à traiter en priorité, notamment les entrées de ville, les entrées de quartier, les intersections avec les routes départementales, les établissements scolaires, les espaces verts.

Les propositions d'aménagements possibles sont les suivantes :

- des aménagements d'entrée et de sortie de Zone 30 par des panneaux d'entrée et de sortie de zone 30, avec changement de revêtement et marquage au sol,

- des aménagements pour réduire la vitesse par des coussins berlinois,
- la généralisation de la priorité à droite,
- des écluses/alternat de circulation,
- du stationnement en chicane.

À partir des propositions d'aménagements sur lesquelles les services de la Ville auront travaillé, une phase de concertation aura lieu en commission de quartier et en conseil de quartier. Des ajustements pourront alors être opérés.

Une phase de communication auprès des habitants sera programmée :

- à l'échelle de la ville : communication dans le Palaiseau Mag et sur le site internet de la ville,
- à l'échelle du quartier : conseils de quartier,
- à l'échelle de la rue : communication sur les aménagements prévus et sur les dates de travaux aux riverains concernés.

Après la publication des arrêtés municipaux suivra la réalisation des travaux.

Enfin la Ville procèdera à une évaluation de ces aménagements par une comparaison des vitesses avant/après.

Le calendrier prévisionnel s'étale comme suit :

- Déploiement en 2016 sur Lozère avec un budget de 30 000 €,
- Courant 2017 : déploiement sur Le Pileu et le Plateau,
- Courant 2018 : déploiement sur le centre et les Garennes

À Palaiseau en 2019, la règle sera la limitation de la vitesse à 30 km/h, l'exception la limitation à 50 km/h.

M. GADENNE rappelle que la commission « circulation et stationnement » du conseil de quartier a déjà adressé sa demande de faire passer le quartier en zone 30 et émis des propositions d'ordre de priorité de rues.

Mme KRAFFT attire l'attention de la nécessité de bien communiquer sur un tel projet, l'idée étant de faire baisser la vitesse des véhicules.

### **c) Présentation du nouvel équipement sportif du Plateau par M. Jean-Yves SIRE, Conseiller municipal délégué aux sports.**

M. SIRE, conseiller municipal délégué aux sports, présente le projet de construction d'un nouvel équipement sportif sur le Plateau, à proximité du gymnase Castaing, pour faire face à la saturation des créneaux (besoins des scolaires et des associations sportives), conjuguée à l'arrivée des nouveaux habitants dans l'éco-quartier Camille Claudel.

Cet équipement sera composé

- D'une grande salle multisports, avec des tribunes, qui pourra accueillir un terrain de handball et un mur d'escalade.
- D'une salle de tir à l'arc pour remplacer la salle Bara. Cette nouvelle salle sera destinée également au tennis de table pour les scolaires en journée.
- D'un dojo
- D'une salle de fitness/danse
- D'une salle de convivialité, une petite salle de réunion, de vestiaires, de sanitaires et de locaux de rangement adaptés aux différentes activités.

Un parking de 80 places environ est prévu sur un terrain à proximité de la piscine de la Vague. Les travaux de ce parking vont démarrer le dernier trimestre 2016 avec livraison prévue début 2017.

Le financement du projet est porté par la Société à Economie Mixte (SEM) Scientipôle Aménagement. Le coût des petits équipements et du fonctionnement reviendra à la Ville.

L'opération a été lancée à la fin 2015. Cinq entreprises ont été sélectionnées et ont reçu les dossiers de consultation. Le lauréat sera désigné en juillet de cette année. Le démarrage du chantier est prévu en juin 2017 pour une mise en service à la rentrée 2018.

M. GADENNE fait part de sa crainte de voir le parking prévu investi par du stationnement pendulaire compte tenu de sa proximité avec les Transports en Commun en Site Propre (TCSP).

### **d) Retour de la Municipalité aux conclusions de la commission « marché du Pileu ».**

Mme LAHUTTE annonce qu'il est encore trop tôt pour présenter un projet à l'emplacement de l'ancien marché du Pileu. En effet il est nécessaire de bien avancer préalablement sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

### **e) Echange sur les compteurs « Linky ».**

Mme LAHUTTE évoque la position de M. le Maire selon laquelle il n'a pas d'avis technique sur la dangerosité des compteurs « Linky ». M. le Maire a adressé un courrier au président d'ENEDIS (ex-ERDF), à Mme ROYAL (ministre de l'environnement et énergie) et à Mr BAYLET (ministre des collectivités locales) pour avoir des

réponses techniques fiables et officielles aux diverses questions posées par les palaisiens notamment en termes de santé publique. Il est en attente de ces informations à partir desquelles il se réservera le droit d'agir dans la perspective de protection des administrés le cas échéant.

Mme LAHUTTE précise qu'ENEDIS (ex-ERDF) a repoussé son objectif d'installer ces nouveaux compteurs à la fin 2016.

## 2. Travaux des commissions :

### a) Commission Inter-quartier Investissements.

M. FÉLICITÉ-ZULMA rappelle les propositions de projets de la Commission en 2016 :

- ▶ Mini-jardins plantes aromatiques : projet pilote à réaliser en synergie avec : Maison de quartier, CME-CCJ, Ecoles, Conseil de quartier, C2ICQ,
- ▶ plaques historiques : Fontaine Léa (réunion le 4 mai), Square du Pileu, Vignes (contact Confrérie des Coteaux de l'Yvette), histoire Commune Libre du Pileu (80 ans en 2019), histoires du quartier aux entrées de quartier (augmentées de témoignages oraux de seniors / ateliers communication), histoire des noms attribués aux écoles,
- ▶ Chemin dans le square du Pileu : élargissement, marches en bois, rambardes de sécurité en bois, marches en bois et rambardes vers le boulodrome.
- ▶ Inauguration des tables de jeux : square du Pileu (21 mai); Joncherettes (fête de voisins)...
- ▶ Panneaux patrimoniaux : Format A2 validé et réécriture des textes par un Comité de rédaction pour les rendre plus accessibles au grand public,
- ▶ Projets retenus en 2016: panneaux patrimoniaux (monuments, lieux, quartiers), vergers éducatifs, plantes aromatiques associés aux massifs de fleurs (avec signalétiques et emplacements à définir), Parcours santé (lieux à déterminer), réaménagement du square du Pileu
- ▶ Décisions : Mise à l'étude par les services municipaux (chiffrages) et arbitrage par la C2ICQ en septembre 2016

### b) Commission Circulation & stationnement.

La commission ne s'est pas réunie récemment.

Mme LAHUTTE informe qu'il y aura deux réunions publiques concernant le plan de stationnement :

- Rue du Capitaine Cocart le jeudi 15 septembre 2016 à 19h30,
- Rue des 4 Chênes et rue du Lac le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016 à 19h30.

Mme LAHUTTE annonce que la rue de la Faisanderie fera l'objet de travaux sur le réseau d'assainissement en 2017.

### c) Commission « Dénomination des rues ».

Mme LAHUTTE annonce la relance de cette commission avec le Conseil Consultatif de la Jeunesse (CCJ) pour dénommer 3 voies et une placette à l'ouest de Polytechnique. Une information a été faite dans le Palaiseau Mag de juin pour inviter les habitants à transmettre leurs contributions au service Démocratie locale et vie des quartiers.

### d) Création d'un comité de rédaction d'un guide du civisme.

Mme LAHUTTE propose aux conseils de quartier de travailler sur l'élaboration d'un guide qui recensera les divers usages en matière de civisme, en lien avec le service communication de la Ville de Palaiseau. Cela fait suite à la forte demande des conseils de quartier de voir des rappels dans le Palaiseau Mag en faveur du bien vivre ensemble. M. FÉLICITÉ-ZULMA préfère que continuent les articles dans le Palaiseau Mag car plus économiques que l'édition d'un guide et propose que le Conseil Consultatif de la Jeunesse (C.C.J.) se joigne à ce travail.

## 3. Questions diverses.

Un participant signale des haies de riverains de la rue de la Sablière trop envahissantes au point de devoir descendre du trottoir. Idem rue de Vauhallaan. M. TÉTU fera passer les équipes techniques dans ces deux rues.

Une participante signale la présence de rats aux environs d'un terrain abandonné rue de Vauhallaan.

Un participant demande la signalisation du Square du Pileu dans différents endroits du quartier.

Le village des associations du 3 septembre prochain disposera d'un stand dédié à la Démocratie locale, vie des quartiers et jeunesse. M. CARPENTIER invite les participants du conseil de quartier à venir participer à la tenue du stand pour faire connaître aux Palaisiens le conseil de quartier du Pileu et ses axes de travail.

---

M. CARPENTIER évoque le projet de jardins partagés mis en place sur la nouvelle résidence du « Clos Berthelot ». (Gare Militaire). La ville est associée à cette action et des parcelles pourraient lui être proposées. Le public pourrait être les enfants de la Pause Cartable, la maison de quartier voire le conseil de quartier.

#### **4. Ordre du jour du prochain conseil de quartier.**

Évolution du projet d'élargissement des zones 30

Problèmes de stationnement dans le quartier

Travaux des commissions

Présentation d'un dispositif de covoiturage

Échange sur les compteurs « Linky » dans la mesure où ENEDIS (ex-ERDF) aura répondu à M. le Maire

Réflexion sur une sensibilisation des clients des commerces du quartier à ne pas jeter leurs déchets sur la voie publique